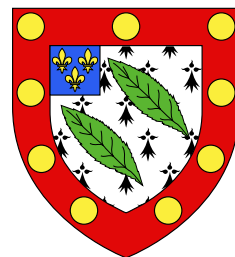


T ré dion



Juillet 2026



Bulletin Municipal



LA MAIRIE



Place Saint Christophe - Tél. 02 97 67 11 33
mairie.tredion@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.tredion.fr

L'AGENCE POSTALE

Place Saint Christophe - Tél. 02 97 67 14 66
Heures d'ouverture :
Du mardi au samedi de 9h à 12h
Livraison du courrier : à 12h du lundi au
vendredi, à 11h le samedi

LA MÉDIATHÈQUE

Place Saint Christophe - Tél. 02 97 67 18 52
mediatheque-tredion@orange.fr
Heures d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 14h à 18h
Samedi (Se renseigner auprès de l'Agence
Postale)
Fermeture estivale du 25 juillet au 17 août
inclus.

ÉCOLE SAINT-MARTIN

4-6 rue du Château - Tél. 02 97 67 14 52
eco56.stma.tredion@e-c.bzh

CABINET INFIRMIER

Tél. 02 97 42 12 72

GOLFE MORBIHAN VANNES AGGLO

Accueil : courrier@gmvagglo.bzh
Tél. 02 97 68 14 24
Service application des sols (ADS) :
ads@gmvagglo.bzh - Tél. 02 97 68 70 70
Service SPANC (assainissement) :
eau.secteur-est@gmvagglo.bzh
Tél. 02 97 41 89 44
Service prévention & gestion des déchets :
Tél. 02 97 68 33 81

Infos Communales

Mot du Maire	3
Nouveau Conseil Municipal	4-5
Les Conseils Municipaux.....	6-7
État Civil.....	8
Situation financière (les ratios)	9
Urbanisme - PLU	10
Le Conseil municipal des enfants	11
Travaux.....	12-13
Le CCAS	14
AMPER	14
Infos communales diverses	15-17
Médiathèque	18
École St Martin.....	19

Infos Cantonales

LAEP	20
Le Relais Petite Enfance	20
Service Enfance Jeunesse	21
Le P'tit Club	21

Associations Trédionnaises

Amicale des retraités.....	22
APEL	22
La Chapelle St Nicolas	23
Swello	23
Rhizome	24
Le Temps de lire	24
Football CSM	24
Trail Trédionnais	25
La Trédionnaise VTT	25

Infos Diverses

L'AFFICHEUR DE POCHE



Retrouvez gratuitement toute l'actualité
de votre commune



Téléchargez CentoAccess



C'est avec un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que maire nouvellement élu de notre commune.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les habitants qui nous ont accordé leur confiance. Avec l'ensemble de l'équipe municipale nous mettrons toute notre énergie et notre disponibilité au service de Trédion et de ses habitants.

Notre commune est riche de son patrimoine, de son environnement préservé, de son tissu associatif dynamique.

Je souhaite saluer l'engagement de nos bénévoles, de nos artisans, de nos commerçants, de nos agriculteurs et de tous ceux et toutes celles qui contribuent chaque jour à faire vivre et rayonner notre commune.

Les commerces de proximité occupent une place essentielle dans la vie de notre village, ils créent du lien social, rendent des services indispensables et participent pleinement à l'attractivité de notre commune. Nous serons à leurs côtés pour les accompagner et soutenir leur développement.

L'un des grands enjeux des années à venir sera également de favoriser l'accueil de nouveaux habitants et notamment des jeunes ménages et des primo-accédants souhaitant construire leur projet de vie à Trédion. Leur arrivée est une chance pour notre commune, elle permet de maintenir nos services, de faire vivre notre école, nos associations et nos commerces.

Nous avons la volonté de faire de Trédion une commune accueillante, attractive où chacun peut trouver sa place. Accompagner l'installation de nouvelles familles, faciliter leur intégration et préserver une offre de logements adaptés seront des priorités de notre action municipale. Nous voulons que celles et ceux qui choisissent Trédion pour y vivre puissent s'y épanouir durablement et participer pleinement à la vie locale.

Le mandat qui s'ouvre sera placé sous le signe de la proximité, de l'écoute et du dialogue.

Ensemble nous poursuivrons le développement harmonieux de notre commune tout en préservant son identité, son cadre de vie et son caractère rural qui nous sont chers.

Le Maire, Jean-Michel CHOQUET





LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau Conseil Municipal a été installé après les élections municipales du 15 mars 2026 le 20 mars 2026 : élection du Maire et des Adjoints. **15 élus (Monsieur le Maire et 14 conseiller (ères) municipaux-ales) – 4 Adjoint(e)s**



LES ADJOINTS



Yves PRONOST
1^{ère} Adjoint



Blandine FÈVRE
2^{ème} Adjointe



Christophe BOUEDO
3^{ème} Adjoint



Windy NIZAN
4^{ème} Adjointe

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Alain PANEL



Guénaëlle DURFORT



Odile FONTAINE



Servanne BESCOND



Stéphane ALLAIN



Karine BARRÉ



David REMINIAC



Céline LE FEUVRE



Sylvain THOMAZIC



Clément DUQUENOY



LE MAIRE ET LES ADJOINTS

► Jean-Michel CHOQUET

- > Maire et conseiller communautaire à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA)
- > Président du Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- > Représentant titulaire auprès de MORBIHAN ENERGIES

► Yves PRONOST - 1^{er} Adjoint

En charge des finances, affaires économiques, affaires foncières, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des affaires scolaires.

► Blandine FÈVRE - 2^{ème} Adjointe

En charge de l'environnement, du développement durable, tourisme, culture, patrimoine, des chemins de randonnées, de l'information et de la communication. Référente Sécurité Routière.

► Christophe BOUEDO - 3^{ème} Adjoint

En charge des travaux, marchés publics.

Représentant titulaire auprès de la FDGDON (Fédération Départementale de Groupements de Défense contre les Nuisibles). Titulaire auprès de MORBIHAN ENERGIES.

► Windy NIZAN - 4^{ème} Adjointe

En charge des affaires sociales, de la petite enfance, jeunesse, des aînés, sports, loisirs, et de la vie associative. Représentante titulaire auprès du LAEP (Lieu d'Accueil Parents-Enfants), du RPE (Relais Petite Enfance).

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET CONSEILLÈRES MUNICIPALES

► Alain PANEL

Correspondant Défense, référent suppléant Sécurité Routière, membre élu titulaire de la Commission de Contrôle des Listes Electorales (CCLE)

► Guénaëlle DURFORT

► Odile FONTAINE

► Servanne BESCOND

► Stéphane ALLAIN

Membre suppléant de la Commission de Contrôle des Listes Electorales (CCLE)

► Karine BARRÉ

Référente suppléante du LAEP et RPE

► David REMINIAC

► Céline LE FEUVRE

► Sylvain THOMAZIC

► Clément DUQUENOY

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

► Finances / Affaires foncières / Affaires économiques / Affaires scolaires

PRONOST Yves
NIZAN Windy
BESCOND Servanne
BOUEDO Christophe
PANEL Alain
DURFORT Guénaëlle
FONTAINE Odile

► Travaux

BOUEDO Christophe
ALLAIN Stéphane
PANEL Alain
FÈVRE Blandine
LE FEUVRE Céline
THOMAZIC Sylvain

► Urbanisme / Aménagement du Territoire

PRONOST Yves
ALLAIN Stéphane
FÈVRE Blandine
DURFORT Guénaëlle
BESCOND Servanne
FONTAINE Odile
PANEL Alain

► Enfance Jeunesse Aînés / Vie Associative

NIZAN Windy
BARRÉ Karine
FÈVRE Blandine
DUQUENOY Clément
REMINIAC David
LE FEUVRE Céline
THOMAZIC Sylvain

► Environnement / Culture / Tourisme / Patrimoine / Infos Communication

FÈVRE Blandine
BESCOND Servanne
NIZAN Windy
BARRÉ Karine
DURFORT Guénaëlle
PANEL Alain
FONTAINE Odile

► Sécurité

FÈVRE Blandine
BESCOND Servanne
BOUEDO Christophe
PANEL Alain
PRONOST Yves
REMINIAC David
NIZAN Windy

► Marchés Publics

Titulaires :
BOUEDO Christophe
ALLAIN Stéphane
PANEL Alain
PRONOST Yves
Suppléant :
FONTAINE Odile



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

APPROBATION COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement :

Dépenses :	808 968,20 €
Recettes :	1 039 106,48 €
Résultat de l'exercice :	230 138,28 €
Résultat de clôture N-1 :	419 453,82 €
Part affecté à l'investissement :	418 000 €
Résultat clôture :	231 592,10 €

Section d'investissement :

Dépenses :	881 296,97 €
Recettes :	993 880,31 €
Résultat de l'exercice :	112 583,34 €
Résultat de clôture N-1 :	819 611,52 €
Part affecté à l'investissement :	
Résultat clôture :	932 194,86 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 COMMUNE

Constatant qu'il fait apparaître un excédent de + 231 592,10 € de la section de fonctionnement et un excédent de + 932 194,86 € en section d'investissement ;

Statuant sur l'affectation du résultat de cet exercice :

- D'AFFECTER la somme de **230 000 €** en réserve au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour financer les dépenses nouvelles d'investissement ;
- D'AFFECTER le solde de **1 592,10 €** en recettes en la section de fonctionnement ligne 002 « excédent reporté ».

TAUX D'IMPOSITION 2026

Maintien des taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

- taxe d'habitation : 12.45 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 33.81 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53.10 %

BUDGET PRIMITIF

BUDGET PRINCIPAL 2026 - ADOPTION

Section de fonctionnement :

Dépenses :	987 950,91 €
Recettes :	987 950,91 €

Section d'investissement :

Dépenses :	1 535 654,95 €
Recettes :	1 535 654,95 €

DÉNOMINATION DU BÂTIMENT ESPACE COMMUNAL D'ACTIVITÉS SITUÉ RUE DU CALVAIRE RUE ABBÉ COEDEL

Espace communal d'activités de la Carrosserie.

PROPOSITION POUR LE RECRUTEMENT D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Les différentes actions entreprises pour trouver un médecin généraliste n'ont pas abouti.

Mme NICOLETA ADELINA PELE STANICA, auto entrepreneur LONLAY L'ABBAYE (61) cabinet de recrutement spécialisé dans le domaine de la santé, est retenue

pour le recrutement d'un médecin généraliste pour un montant de 9000 € TTC (règlement effectué en plusieurs phases) ;

Nature des missions :

- Mise en œuvre d'une campagne de recrutement,
- Placement d'annonces sur les sites spécialisés,
- Tri et sélection des profils,
- Organisation d'entretiens,
- Présentation profil correspondant aux critères fixés avec le demandeur,
- Accompagnement du candidat lors du rdv avec le demandeur,
- Conseil et suivi pendant le processus de recrutement,
- Installation administrative du praticien.

DEMANDE DE M. ROBINE - INSTALLATION D'UN NOUVEAU SERVICE ATTENANT À SON ACTIVITÉ

M. ROBINE Sébastien loue le local du commerce de proximité situé Place Saint Christophe à TREDION depuis le 20 Mars 2025.

Accord pour l'installation d'une laverie automatique extérieure "Wash me" attenante à son commerce.

COMITÉ DES FÊTES TRÉDION

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Subvention exceptionnelle de 2000 € et de 250 € pour relancer le comité des fêtes TREDION.

ECOLE SAINT MARTIN

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

La classe de CM1-CM2 de l'école Saint Martin a remporté un prix pour sa participation à un concours proposé par la fondation Lilian Thuram et le ministère de l'éducation nationale.

La classe est donc invitée à se rendre à Paris le 19 Mai pour une cérémonie en présence de Lilian Thuram au musée du Quai Branly à l'issue de laquelle les élèves pourront visiter le musée après avoir présenté leur production artistique illustrant la déconstruction du racisme.

Versement d'une subvention de 50 € par élève.

Les cotisations pour l'année 2026 :

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant par habitant Population totale
Ass. Maires Mhan-Vannes	0,35 €
Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)	0,35 €
ORGANISME	Montant total
Relais Parents Enfants	2 349,38 €



SUBVENTIONS 2026

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant de la subvention
Temps de lire Bibliothèque	600 €
Société de chasse	100 €
Trail Trédionnais	700 €
Amicale des Retraités	100 €
Chapelle Saint Nicolas	200 €
Cyclos TREDION	300 €
Swello	400 €
Rhizome	1 000 €
APEL	1200 €
Trédionnaise VTT	700 €
Comité des fêtes	500 €
Le Fil d'Andréa	500 €
Yoga « au souffle d'Awen »	100 €
ADAPEI-les papillons blancs (Vannes)	60 €
Ligue contre le cancer - Comité Mhan (Vannes)	60 €
Donneurs de sang Elven et sa Région	60 €
Restos du Cœur	100 €
ADMR Canton Elven	600 €
Secours catholique Epicerie sociale	350 €
MFR Questembert	50 €/élève (1)
Banque alimentaire	90 €
Rêves de clown	60 €

TARIFS

DÉSIGNATION		TARIFS
Tarifs concession funéraire au cimetière communal		
Concession 2m ² sans caveau		
Concession (achat ou renouvellement)	15 ans	96 €
	30 ans	180 €
Concession site cinéraire		
Cavurne (possibilités de 4 urnes)	15 ans	280 €
	30 ans	320 €
Cavurne renouvellement	15 ans	150 €
	30 ans	180 €

DÉSIGNATION	DÉTAILS	TARIFS
Vente de bois sur pied ou à terre hors résineux	Le Stère	15 €
Vente de bois sur pied ou à terre résineux	Le Stère	5 €
Droit de place commerce ambulant		
Emplacement		1 €
Branchement électricité		1 €

DÉSIGNATION	TARIFS
CAMPING	
Par adulte	2,50 €
Par enfant de moins de 7 ans	1,50 €
Par emplacement	2,00 €
Tente ou caravane	2,00 €
Par véhicule	1,50 €
Par tente ou caravane supplémentaire sur le même emplacement	1,50 €
Camping-car	4,00 €
Branchement électrique	3,00 €
Garage mort	3,00 €
Plein eau	1,50 €
Vidange borne	3,50 €

Location de la salle polyvalente rue du château. Location salle foot réservée aux trédionnais. Date des locations : 01 juin au 31 août. **Il est rappelé que les tarifs « trédionnais » sont appliqués pour les personnes domiciliées sur la commune.**

DÉSIGNATION	DÉTAILS	TARIFS
SALLE POLYVALENTE		
Associations trédionnaises	Vin d'honneur	Gratuit
	La journée	Gratuit
Associations extérieures	La journée	350 €
Particuliers trédionnais	Vin d'honneur	85 €
	La journée	180 €
	La journée suppl.	90 €
Particuliers extérieurs	Vin d'honneur	200 €
	La journée	350 €
	La journée suppl.	175 €
SALLE DU FOOT		
Associations trédionnaises	Vin d'honneur	Gratuit
	La journée	Gratuit
Particuliers trédionnais	Vin d'honneur	40 €
	La journée	80 €
	La journée suppl.	40 €



ÉTAT CIVIL

du 1^{er} juillet 2025 au 15 juin 2026



Naissances

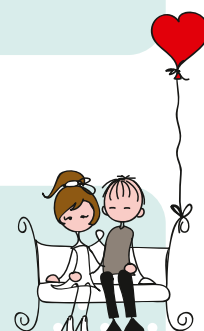
Léo **AVAZERI DEVALLAND**
Oëssa **ROUSSEL**
Marius **LE VU**
Justin **PELLETIER**

Léonie **JAN**
Maddie **JEFFRAY BELLEGUEULLE**
Manoé **LE FOLL**
Emma **HOUEIX**

Gatien & Aubin **de BOISSÉSON**
Charly **FÈVRE**

Mariages

Maxime **LE CALONNEC** & Gwendoline **GUYONVARHO**
Wilhem **PINGUET** & Laetitia **LEJEUNE**
Brann **JOLY** & Sarah **BALFAGON**
Fabien **NAUD** & Marine **DIXNEUF**



Décès

Jean **POINSOT**
Alexandre **DESNO**
Yvonne **DUVAL**
Jules **TERMOLLE**

Jacqueline **GUELAFF**
Paulette **GONTIER**
Edouard **ROUSSEL**

Hervé **BAUCHER**
Alain **LE CALONNEC**
Louis **LABORDE**

Pour les naissances et les mariages, certaines personnes ne souhaitent pas la parution de ces éléments dans les publications communales.





SITUATION FINANCIÈRE: COMMUNE DE TRÉDION - LES RATIOS DE NIVEAU

Population : 1 389 habitants / Catégorie démographique de 500 à 1999 habitants

	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	1 039 106	748	1 050	957	953
Produits de fonctionnement CAF	1 039 106	748	1 029	929	926
dont : Impôts locaux	481 235	346	478	417	394
Fiscalité reversée par les GFP	91 152	66	57	53	82
Autres impôts et taxes	67 956	49	79	64	57
Dotation globale de fonctionnement	260 696	188	197	206	161
Autres dotations et participations	30 303	22	68	57	80
dont : FCTVA	3 843	3	5	4	4
Produits des services et du domaine	24 656	18	85	74	79
Total des charges de fonctionnement = B	808 968	582	842	774	788
Charges de fonctionnement CAF	770 987	555	808	733	748
dont : Charges de personnel (montant net)	323 964	233	367	341	334
Achat et charges externes (montants nets)	190 825	137	272	236	259
Charges financières	0	0	15	15	14
Subventions versées	161 381	116	38	37	29
Contingents	5 479	4	51	38	47
Résultat comptable = A - B = R	230 138	166	208	184	165
Capacité d'autofinancement brute = CAF	268 120	193	221	196	177
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires = C	993 880	716	585	545	498
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	418 000	301	228	208	170
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	57	80	78
Autres dettes à moyen long terme	400	0	0	4	2
Subventions reçues	385 926	278	171	127	129
FCTVA	150 703	109	67	54	48
Autres fonds globalisés d'investissement	870	1	5	4	6
dont Taxe d'aménagement	870	1	5	4	6
Amortissements	37 982	27	14	16	14
Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	881 297	634	589	546	516
dont : Dépenses d'équipement	629 517	453	503	445	414
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	0	0	66	66	75
Remboursements des autres dettes à moyen long terme	180	0	0	2	2
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	-112 583	-81	4	1	18
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-1	-1	0
Résultat d'ensemble	342 722	247	205	183	147
DETTE					
Encours total de la dette au 31/12	6 332	5	611	594	562
dont encours des dettes bancaires et assimilées	0	0	607	588	548
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	0	0	607	588	548
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	0	0	81	80	88
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	1 164 401	838	429	449	542



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune s'est engagée en mai 2025 dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de réinterroger les enjeux du territoire au regard des évolutions démographiques, environnementales et économiques de ces dernières années. Il s'agit également d'adapter le PLU aux évolutions réglementaires, notamment la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite loi « Climat et Résilience ».

La révision du PLU est une procédure complète qui s'inscrit dans le temps selon un phasage déterminé :

- Printemps - été 2025 : Diagnostic et définition des enjeux ;
- Automne – Rentrée 2026 : Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;
- Rentrée 2026 – été 2027 : Elaboration des pièces réglementaires (règlement écrit, zonage et Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- Rentrée 2027 : Arrêt du projet de révision et enquête publique ;
- Fin d'année 2027 : Approbation du projet de révision.

Plusieurs réunions sont intervenues depuis mai 2025 dans le cadre des phases « diagnostic » et « PADD ». Le bureau d'études qui accompagne la commune dans la révision du PLU s'est rendu sur place en mai 2025 pour échanger avec les élu·es sur les atouts, les contraintes et les défis dont le PLU doit se saisir pour les années à venir. Un second temps a eu lieu au mois de juillet afin d'échanger sur les dynamiques à l'œuvre au sein de la commune. Décliné sous la forme d'un atelier, ce temps d'échange a permis de partager les constats et les enjeux sur lesquels insister pour l'élaboration du PADD. Une restitution des premiers éléments de diagnostic est ensuite intervenue au mois de septembre auprès des élu·es et des parties prenantes de la révision (services de l'Etat, Chambre d'agriculture, etc.). Cette étape marquait le lancement de l'élaboration du PADD, pièce maîtresse du PLU dont la validation politique doit intervenir prochainement suite aux élections municipales de mars 2026.

Vous avez des questionnements sur la procédure de révision et ses effets ? Vous souhaitez faire remonter des informations en lien avec un projet que vous portez sur la commune ? Dès maintenant, et jusqu'à l'arrêt du projet de révision, vous avez la possibilité d'apporter vos observations et contributions via un registre de concertation mis à disposition en mairie. Un point d'étape sera fait dans les prochains numéros du bulletin municipal pour vous permettre de suivre l'évolution de la révision du PLU.

Autorisations d'urbanisme

accordées du 1^{er} juillet 2025 au 15 juin 2026

41 PERMIS DE CONSTRUIRE dont 17 PCMI :

Maisons individuelles / Extensions / Garages /
Rénovation / Carports / Abris de jardin / Piscine /
Hangar / Réhabilitation de longère / Rénovation et
surélévation...

17 DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

Création d'ouvertures / Division de parcelle / Pose
de panneaux photovoltaïques solaires / Coupes et
abattages de bois / Abris de jardin / Modification
d'ouvertures / Isolation par l'extérieur / Bardage
/ Piscine / Garage / Modification de façade /
Édification de clôture...

**Vous pouvez contacter le service urbanisme de la
mairie : Le jeudi et vendredi - Tél. 02 97 67 11 33
ou par courriel : mairie.tredion@wanadoo.fr**

Les démarches d'urbanisme en ligne

**Depuis le 3 janvier 2022, les demandes
d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire
sur le site de Golfe du Morbihan - Vannes
agglomération.**

Qu'il s'agisse d'une simple déclaration,
d'un dépôt de permis de construire ou d'un
projet d'aménagement ou de démolition, les
usagers peuvent déposer leur dossier par voie
électronique. Comme pour une demande
papier, un instructeur assurera le suivi en ligne du
dossier en lien avec la mairie.

**[https://www.golfedumorbihan-
vannesagglomeration.bzh/
autorisations-durbanisme](https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/autorisations-durbanisme)**

Consulter en ligne sur le site internet www.tredion.fr

> rubrique Cadre de vie / Urbanisme / Autorisations d'urbanisme / Affichage numérique
ou <https://urbanisme.gmvagglo.bzh/guichetunique/Login/AffichageReglementaire>



Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

Notre conseil municipal des enfants s'est terminé après les vœux du Maire en janvier 2026. Après une année riche en projets et activités, il a fallu raccrocher l'écharpe pour : Hugo, Mathilde, Faustine, Maëllann, Tinaël, Lynn et Zélie

Différentes actions ont été reconduites :

- Préparation des cartes de vœux pour distribution des boîtes de chocolats à nos aînés partis en EHPAD,

Voeux 2026



- Après-midi jeux ouvert aux enfants de la commune et aux aînés,
- Réunion de travail pour organisation de projet,
- Présence lors des commémorations.

La deuxième phase du projet verger a abouti (il y a maintenant 100 arbres de plantés !)

Les conseillers ont d'ailleurs reçu un diplôme de félicitations de l'association des anciens conseillers départementaux généraux maires et adjoints du Morbihan, pour ce très beau projet.



Verger communal



Place à un nouveau conseil municipal des enfants. Si tu souhaites rejoindre la prochaine équipe n'hésite pas à t'inscrire.

Ce conseil sera composé des enfants des classes de CM1/CM2 à la rentrée scolaire 2026/2027 domiciliés sur la commune.

- Le conseil municipal des enfants est un dispositif de participation à la vie locale pour les enfants. C'est une instance créée librement par la collectivité.
- Les enfants s'exercent à la citoyenneté et découvrent la démocratie.

Condition pour être candidat

- Enfants domiciliés sur la commune et scolarisés en classes de CM1 ou CM2 à la rentrée scolaire 2026/2027.

Conditions pour être électeur

- Enfants domiciliés sur la commune et scolarisés en classes de CM1 ou CM2 à la rentrée scolaire 2026/2026.
- Enfants non domiciliés sur la commune mais scolarisés en classes de CM1 ou CM2 à l'école Saint MARTIN à la rentrée scolaire 2026/2027.

Ce conseil sera animé par des élus.

Il sera composé de 7 membres et élus pour 2 ans.

Le formulaire d'inscription est à retirer en mairie aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi 9h-12h et de 14h à 17h) ou via le formulaire en ligne sur le site internet de la commune.

Nous vous remercions d'avance de remplir le coupon avec votre enfant et de le déposer en mairie ou par courriel à mairie.tredion@wanadoo.fr avant le 02 Septembre 2026.

À la clôture des inscriptions, une liste électorale sera ainsi établie et une carte électorale sera transmise à chaque électeur.

Les élections se dérouleront le vendredi 09 Octobre 2026 à 18h à la salle multi activités, place Saint Christophe.



Rétrospective des travaux sur la commune

2025 et 2026 ont vu la réalisation de plusieurs projets se concrétiser :

Un nouveau terrain multisports

- **Le terrain multi-sports** situé à la Grand' Mare sur lequel plusieurs sports peuvent se pratiquer : le basket, le hand-ball, le football est terminé. Une piste d'athlétisme est également ouverte à tous. Le projet a été financé par l'Agence Nationale du Sport, le fonds de concours des équipements sportifs de GMVA et la Commune.



Rénovation

- **Les vestiaires de la salle des sports** ont été rénovés (peinture, changement de colonnes douches).



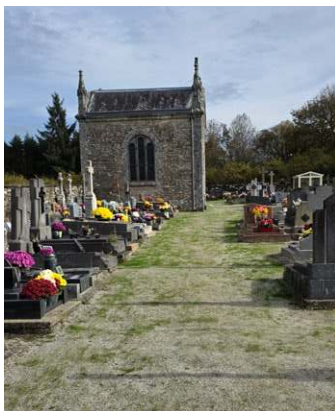
- **L'Espace Communal d'Activités de la carrosserie** : les entreprises interviennent sur la toiture pour des travaux de désamiantage, renforcement des structures, pose des tôles, puis pose des panneaux photovoltaïques.





La végétalisation

► **La végétalisation du cimetière communal** prend forme et permettra d'avoir un cimetière verdoyant et enjolié.



► **Le fleurissement de la commune**



Le Lotissement de Blénan

► **Le Lotissement de Blénan** : tous les lots ont été vendus. Les maisons sortent de terre et pour certaines sont déjà habitées.



Impasse de Blénan

Les travaux d'aménagement de voirie de sécurisation sont en cours.



Le Local de Chasse





Infos Communales

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Après les élections municipales de mars 2026, le nouveau Conseil d'Administration du CCAS a été installé. Onze membres forment ainsi cette instance.

Président de droit : Monsieur Jean-Michel CHOQUET (Monsieur le Maire)

MEMBRES ÉLUS

Vice-Présidente : Mme Windy NIZAN

Vice-Président délégué : M. David REMINIAC

Mme Karine BARRÉ

Mme Céline LE FEUVRE

Mme Guénaëlle DURFORT

MEMBRES NOMMÉS

Mme Jocelyne LE BORGNE

Mme Brigitte PIERRAT

Mme Marie-Renée AMIOT

M. Didier REMINIAC

M. Mickaël RAHAULT

Le CCAS a pour mission essentielle d'assurer le relais entre les administrés et les services de l'Etat ou du Département, titulaires des compétences en matière d'aide sociale, c'est un lieu d'écoute dans le respect de la confidentialité. Il dispose de missions légales et de missions facultatives (organisation du repas des aînés, etc.).

CCAS : Place Saint Christophe à la Mairie

Tél. 02 97 67 11 33

Mail : mairie.tredion@orange.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

LE REPAS DU CCAS

Le traditionnel repas du Centre communal d'action sociale a réuni 85 personnes. Ce repas est destiné aux habitants de 70 ans et plus. Ce moment convivial permet aux Trédionnais de se retrouver et de passer un agréable moment. Les doyens présents au repas (Mme Anne Marie ETIENNE et Monsieur Camille GIRONNET) ont été mis à l'honneur.



ATELIER NUTRITION

Une conférence nutrition et des ateliers dénommés « Prendre soin de soi par l'alimentaire » à destination des personnes de + de 60 ans se sont déroulés à la fin de l'année 2025. Une diététicienne par le biais de l'association « Brain Up » a animé ces interventions où chacun a pu être sensibilisé aux questions de prévention santé et du Bien vieillir, sous l'angle de l'équilibre alimentaire et des besoins nutritionnels évoluant avec l'âge. La commune a pu bénéficier de ces ateliers grâce au programme « Pour bien vieillir Bretagne ».



AMPER

DES REPAS CUISINÉS ET VARIÉS, LIVRÉS CHEZ VOUS

En choisissant AMPER pour la livraison de repas à domicile, vous bénéficiez de menus copieux, variés selon les saisons, de repas équilibrés et élaborés à partir de produits locaux. Nous proposons des menus adaptés aux régimes spécifiques (pauvre en sel, pauvre en sucre, faciles à manger, mixés, végétariens...).

Vous pouvez tester un repas gratuitement avant d'adopter le service. Pas d'engagement de durée, un simple coup de fil, nous mettons en place le service très rapidement. Des repas adaptés et équilibrés, des choix variés, une solution simple et flexible.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès de votre caisse de retraite, de votre mutuelle ou du Conseil Départemental. Le service entre dans le champ des « services à la personne » et ouvre donc droit au crédit d'impôts de 50% sur la part livraison.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Tiphaine GERGAUD - Tél. 02 97 46 53 14 ou Mail : prad@amper-asso.fr.





Les Mutuelles Communales

Deux conventions en matière de complémentaire santé ont été signées entre le CCAS et deux assureurs :

AXA

Signature d'une convention avec AXA.
Renseignements auprès de Valérie BESSE
Tél. 06 10 75 39 29
Mail : valerie.besse.am@axa.fr



MUTUALE LA MUTUELLE FAMILIALE

Signature d'une convention avec Mutuale (offre santé Mut'Village). Les permanences se déroulent en Mairie sur rendez-vous, une fois par mois (se reporter au flyer).
Renseignements et prise de rendez-vous :
Magali LASNIER (conseillère mutualiste)
Tél. 06 45 08 70 21 - Mail : m.lasnier@mutuale.fr



MUTUELLE COMMUNALE
Une mutuelle *solidaire* proche de vous

Mutuale vous présente **Mut'Village**, une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de **TREDION**

Cette initiative permet, à vous et vos proches, de bénéficier d'une **couverture santé** adaptée à vos besoins et à votre budget.



Jeu 3 septembre
Jeu 8 octobre
Jeu 5 novembre
Jeu 3 décembre

PERMANENCES

Sur rendez-vous
TREDION
Mairie
Place Saint-Christophe
14h15 - 16h15



Les Menus Services Vannes

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Entreprise familiale installée à Vannes depuis 2012, Les Menus Services livre des repas à domicile à Trédion aux seniors, aux personnes en perte d'autonomie ou en convalescence après une hospitalisation.

Les repas sont préparés dans notre propre cuisine. Nous proposons deux gammes de menus : « Plaisir, comme à la maison » et « Gourmet Traiteur », avec des menus variés et plusieurs choix de plats chaque jour. Les repas peuvent être adaptés aux régimes alimentaires particuliers : sans sel, diabétique ou mixé.

Notre diététicienne, Anna, est disponible pour accompagner les bénéficiaires qui le souhaitent.

Le service est sans frais de dossier, sans engagement et sans obligation de fréquence. Vous commandez selon vos besoins, de façon ponctuelle ou régulière.

Service à la personne agréé : crédit d'impôt de 50 % sur la part éligible, avec possibilité d'Avance Immédiate de Crédit d'Impôt, selon conditions.

Pour tout renseignement, notre équipe se tient à votre disposition.

LES MENUS SERVICES VANNES

1 rue Alain Gerbault - 56000 Vannes

Tél. 02 90 76 80 62 / vannes@les-menus-services.com

Solutions de téléassistance

Présence Verte

ACTIV'ZEN
Libre de vivre chez soi en toute sécurité

ACTIV'MOBIL
La liberté en toute sécurité
Podomètre inclus

50% de réduction

Contactez votre agence de Vannes au **02.97.46.51.23** ou contact@pvpo.fr

Démonstrations gratuites à domicile presenceverte.fr

TREDION

Offre réservée aux habitants de Trédion
-50 % sur les frais d'installation



ADMR PAYS DE L'ARGOËT



- L'ADMR permet aux personnes âgées et/ou handicapées de mieux vivre chez elles :
- Ménage, repassage,
- Courses, préparation des repas,
- Téléassistance FILIEN, etc.
- L'ADMR propose un service à la famille : garde d'enfants à domicile, aide à la famille.
- Des bénévoles sont disponibles pour aider à remplir les dossiers de prise en charge.

Plus d'informations :

Tél. 02 97 45 41 87 / Mail : argoet@admr56.com

Bureau situé au 5 rue de la Grotte - 56250 SAINT-NOLFF

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
- mercredi : 9h - 13h
- vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 16h30

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



Infos Communales

Permanences Assistante sociale

Les assistantes sociales de proximité, peuvent vous recevoir sur RDV à l'antenne sociale d'Elven, 2 bis place du Lurin ou à Argoët Info services. Vous pouvez prendre RDV au 02 97 69 52 00, CMS des Vénètes à Vannes.

Inscriptions électorales

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections, les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur la liste électorale de la commune.

Pour s'inscrire, vous devez vous munir **d'un titre d'identité** et de nationalité **en cours de validité** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité), d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe, eau...) datant de moins de 3 mois. Inscription en ligne possible.

RAPPEL : pour être admis à voter, nous vous rappelons que vous devez présenter **obligatoirement** une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité, permis de conduire ou de chasser, carte vitale avec photo...).

Pensez à vérifier vos titres d'identité !

Recensement citoyen

POURQUOI ? Cette démarche facilite l'inscription sur **les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

QUAND ? Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

COMMENT ? Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile. Il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.



Ramassage des encombrants

L'inscription est obligatoire au 02 97 68 33 81. Pour la prochaine collecte, il est possible de s'inscrire **jusqu'au lundi 12 octobre 2026 à midi (date limite d'inscription et non pas jour de collecte des encombrants. Les modalités plus précises seront ensuite données par téléphone aux personnes souhaitant et pouvant bénéficier du service).**

Plus d'informations : 02 97 68 33 81

ou www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

Uniquement et dans la limite de 1m³ pour les personnes ayant des moyens de locomotion limités.

L'astuce zéro déchet

Vous souhaitez vous débarrasser de vieux meubles ou autre alors qu'ils pourraient encore servir ?

- Contacter Emmaüs 02 97 66 01 77 ramassage à domicile
- Poster une annonce sur un site de don tel que www.donnons.org

Délivrance cartes nationales d'identité et passeports

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont à effectuer dans les mairies bénéficiant d'un « dispositif de recueil ». En ce qui concerne Trédion, les mairies les plus proches sont :

Sérent : 02 97 75 93 57

Questembert : 02 97 26 11 38

Malestroit : 02 97 75 11 75

Elven : 02 97 53 51 13.

Une pré-inscription vous fera gagner du temps sur le site **France Titres (gratuit)**.

Restez vigilant sur la date de validité de votre Carte nationale d'identité et anticipez le renouvellement.



Rappel: bruits de voisinages

Conformément à l'article 21 de la section 7 de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, dans les propriétés privées : les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : Du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 19h / Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Campagne de dératification

La campagne de dératification aura lieu en **septembre 2026**. S'inscrire en Mairie. Gratuit.



Divagation des chiens et des chats

Nous rappelons qu'il est demandé aux propriétaires de chiens et de chats d'empêcher l'errance de leurs animaux par tout moyen en leur possession. À défaut, les services de la mairie prendront les mesures nécessaires et les dépenses ainsi générées seront à la charge du propriétaire ou du gardien



Votre centre animalier

Le Bois des Mûriers
56880 - Ploeren
ploeren@sacpa.fr / 02 97 40 03 33

Horaires d'ouverture au public
Lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Restitution de votre animal

Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2026

Forfait fourrière	111,00€*
Identification puce électronique	87,00€
Animal décédé sur la voie publique	73,00€

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :

Pour un animal mordeur ou griffeur	100,00€
Vaccin rage + passeport	53,00€

Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

*Au-delà du 8ème jour ouvré et franc, supplément de 13€ TTC pour les chats et 22€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

Si votre animal a bénéficié de soins particuliers au cours de son séjour, ces frais vous seront facturés. Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, nous pouvons racheminer votre animal. Veuillez prendre contact avec votre centre animalier.



VigiPets.fr

Animal perdu, trouvé ?
Déclarez-le sur VigiPets.fr



1 animal est perdu toutes les 10 minutes...
Ayons tous ensemble le réflexe VigiPets !

Facebook Instagram Twitter @VigiPets

Législation

Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :

Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une association de protection animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 45 000€ et de 3 ans d'emprisonnement.

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Merci aux personnes qui promènent leur(s) chien(s) de ne pas le(s) laisser faire leurs besoins n'importe où, comme sur les trottoirs ou aux alentours des jeux à l'espace communal des Biches.



Entretien des terrains bâtis et non bâtis

Afin de garantir la sécurité de tous et de prévenir les dangers liés notamment à la présence de nuisibles (reptiles, rongeurs...), les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir leurs terrains bâtis ou non bâtis durant toute l'année (maintien en état de propreté permanent, destruction des ronciers, entretien des plantations, enlèvement des décombres, etc.). L'article L.2213-25 du Code général des collectivités territoriales oblige le « propriétaire de tout terrain non bâti situé à moins de cinquante mètres d'une habitation d'assurer son entretien ».

Lutte contre le frelon asiatique

La commune a signé une convention avec la FDGDON 56 pour bénéficier pour trois ans d'une offre structurée et conforme aux préconisations nationales en matière de piégeage sélectif :

- Communication et sensibilisation : fourniture de supports, campagnes de sensibilisation,
- Accès à une commande de pièges sélectifs,
- Formation des référents, suivi technique, etc.

Nous communiquerons dès que possible en début d'année prochaine concernant la distribution des pièges à destination des piégeurs « volontaires », qui devront s'engager au suivi technique et à transmettre les résultats des piégeages.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour tous travaux relatifs à l'assainissement non collectif (contrôles dans le cadre d'une vente, contrôle d'exécution d'une installation ou d'un projet...), vous devez contacter le Service Assainissement de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération situé à SARZEAU.

Renseignements :

Demande d'info, de RDV, modification RDV

Golfe du Morbihan

Vannes agglomération - Direction de l'Eau

Service de proximité Est

11 rue de la Madeleine - 56370 SARZEAU

Tél. 02 97 41 89 44

Mail : eau.secteur-est@gmvagglo.bzh.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Renseignements auprès de la SAUR : Service clientèle (gestion de l'abonnement, nouveau branchement, devis de travaux...) :
Tél. 02 56 56 20 00 / www.saurclient.fr

Autres demandes non liées à un abonné (appel bureau d'étude, police de l'eau, département, communes) contacter :

Golfe du Morbihan

Vannes agglomération - Direction de l'Eau

Service de proximité Est

11 rue de la Madeleine - 56370 SARZEAU

Tél. 02 97 41 89 44

Mail : eau.secteur-est@gmvagglo.bzh.



La Médiathèque



La médiathèque est ouverte du mardi au vendredi de 14 h à 18 h.

En dehors de ces horaires, renseignez-vous à l'Agence Postale, du mardi au samedi de 9 h à 12 h.



Conférence Association Gwenvidig



Le voyage dans l'art avec Bruno Pilorget



Soirée jeux de société (Les grands)

Tarifs des adhésions 2026

- > Tarif adulte : 10 €
- > Tarif adulte extérieur pôle : 15 €
- > Tarif jeune (0-18 ans) : GRATUIT
- > Tarif réduit (minima sociaux, chômeur, étudiant) : GRATUIT sur présentation d'un justificatif.
- > Tarif court séjour (3 mois) : 5 € et une caution de 50 €

Prêt : 10 livres, 4 cd, 1 jeu de société ou vidéo par personne et pour un mois renouvelable.

Des offres numériques sont disponibles sur le portail.



Soirée jeux de société (Les petits)



Voyage sensoriel
Sybille



Voyage sensoriel
Semaine Soezelen

Contact : Nathalie
au 02 97 67 18 52 ou mediatheque-tredion@orange.fr

Book Hémisphères Chouette Coop

Book Hémisphères/Chouette Coop est une Coopérative et Entreprise d'Insertion, qui a pour but principal de donner une nouvelle vie aux livres et autres produits tout en accompagnant des personnes vers un retour à l'emploi. Son activité basée sur l'économie circulaire, va de la collecte à la vente multicanal en passant par le tri. Depuis 2010, elle propose des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) aux personnes éloignées du marché du travail.

Vous pouvez donc à la médiathèque déposer : vos livres, revues, CD, DVD, vinyles, jeux vidéos et jeux de société.





Ecole Saint
martin

ec enseignement
catholique
Direction diocésaine du Morbihan

École Saint Martin



Une belle année scolaire a pu se vivre à l'école Saint Martin !

Cette année encore, les élèves de CM vivent en collaboration avec la mairie un projet d'Aire Terrestre éducative, afin de découvrir les trésors de la Nature et de leur commune.

2 classes de l'école font "école dehors", une fois par semaine.

Toutes les classes ont également partagé une action solidaire pour poursuivre notre partenariat avec une école au Niger. Toutes les classes ont également vécu d'autres temps communs : l'arbre de Noël, la fête du Printemps, la sortie scolaire...

Rencontres sportives, sortie scolaire, spectacles culturels, séances de voile et piscine, intervenants en musique et en anglais, arbre de Noël, fête du Printemps déguisé, ont animé l'école à différents moments de l'année. L'année se terminera par la kermesse du 28 juin et le pique-nique de fin d'année avec les familles en juillet !

L'Association des Parents d'élèves et l'Organisme de Gestion de l'école voient leurs bénévoles toujours au rendez-vous, pour participer à la convivialité de Saint Martin !

Pour 2026-2027, Saint Martin maintiendra ses services auprès des familles :

- ▶ garderie dès 7H30, et de 16H45 à 18H45.
- ▶ 2 services de cantine échelonnés, assurés par nos assistantes maternelles.
- ▶ transport scolaire.
- ▶ accompagnement de Vannes agglo dans les projets (sorties, culture...)
- ▶ cours d'anglais avec une association dès la petite section
- ▶ aide aux devoirs gratuite assurée par les enseignants (lundi/jeudi soirs)
- ▶ tarif dégressif dès le 2^{ème} enfant.



Les CE2-CM1-CM2 de l'école St Martin sont investis dans la démarche des Aires Terrestres Educatives en partenariat avec la Mairie de Trédion. Ce programme participatif consiste à donner aux élèves une zone naturelle pour qu'ils l'étudient, la valorisent et la protègent. Notre ATE se situe en aval de la station d'épuration. Nous invitons les Trédionnais à venir la découvrir.

Si vous voulez en savoir plus sur ce programme, vous pouvez écouter le podcast réalisé par les élèves.



Les inscriptions dans une des 5 classes de l'école sont tout à fait envisageables.
Cela peut se faire à votre convenance par mail : eco56.stma.tredion@e-c.bz
par téléphone : Tél. 02 97 67 14 52 ou via le site : saintmartintredion.toutemonecole.fr



Informations Cantonales

LAEP

Lieu Accueil Enfants (0 à 6 ans) Parents

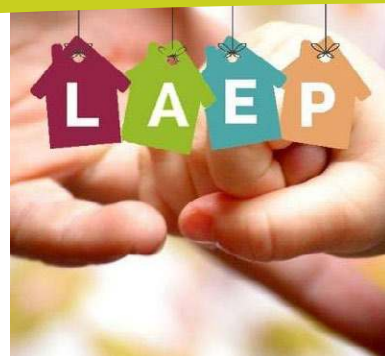
Gratuit et sans inscription, le lieu d'accueil enfants parents accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent, grands-parents... Tous les jeudis matin de 9h15 à 11h15 (hors vacances scolaires) en itinérance sur les communes d'Elven, Sulniac, Saint-Nolff, Trédion, Tréfléan, Monterblanc. C'est un lieu pour jouer, échanger, partager et se retrouver :

- > Espace de jeu à la disposition des enfants pour favoriser leur éveil, les sensibiliser à la socialisation et à l'autonomie ;
- > Espace pour partager entre parents leurs expériences, faire une pause et aller à la rencontre d'autres familles.

Le LAEP est itinérant sur 6 communes tous les jeudis matin : Elven, Monterblanc, Sulniac, Tréfléan, Saint-Nolff et Trédion.
Les prochaines rencontres à Trédion en 2026 : de 9 h 15 à 11 h 15, salle multi-activités, place Saint-Christophe.

Renseignements : 02 97 53 04 31 ou laep.payselven@elven.fr.

Facebook : [laeppayselven](https://www.facebook.com/laeppayselven) (calendrier des rencontres).



Relais Petite Enfance

À Y REGARDER DE PLUS PRÈS...

Assistante maternelle, un métier exigeant au cœur du lien

Le Relais Petite Enfance du Pays de l'Argoët propose une exposition photo sur le métier d'assistante maternelle, métier essentiel et souvent méconnu. L'idée est de porter un autre regard sur la profession et d'en découvrir la richesse du quotidien.

Financée par la CAF, cette exposition met en lumière le lien unique que ces professionnelles entretiennent avec les enfants.

Trente cinq assistantes maternelles se sont prêtées au jeu sous l'objectif d'Elisa Roy, photographe.

L'exposition sera itinérante dans les médiathèques des six communes du RPE. Elle sera visible à :

- ▶ **Tréfléan : du 3 juin au 1^{er} juillet 2026**
- ▶ **Monterblanc : du 3 juillet au 26 août 2026**
- ▶ **Elven : du 28 août au 29 septembre 2026**
- ▶ **Sulniac : du 1^{er} au 29 octobre 2026**
- ▶ **Trédion : du 31 octobre au 26 novembre 2026**
- ▶ **Saint-Nolff : du 30 novembre 2026 au 7 janvier 2027**





Service Enfance Jeunesse

Le projet éducatif de territoire 2025-2028 permet aux équipes enfance jeunesse et à leurs partenaires de travailler sur des axes prioritaires :

- ▶ Contribuer au mieux être des enfants
- ▶ Favoriser aux arts et à la culture
- ▶ Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble
- ▶ Prendre en compte les enjeux de développement durable
- ▶ Soutenir les parents dans leur rôle éducatif



Maison des Jeunes 10 -17 ans :

Une quarantaine de jeunes participent aux animations loisirs proposées à la Maison des Jeunes. En moyenne, 18 jeunes sont présents sur ces temps d'animations.

Animations et projets variés proposés par les jeunes et l'équipe d'animation :

- ▶ Tournoi de Laser Tag avec les 6 équipes qui ont participé à cette animation ont dû batailler pour atteindre la plus haute marche,
- ▶ Les jeunes de la MDJ ont accueilli les grands de l'Accueil de Loisirs pour une course d'orientation coopérative. Le complexe sportif R.Michel s'est transformé en une ruche dans laquelle circulait une cinquantaine d'enfants,
- ▶ Animation les "Pieds dans l'eau" sur le Kerbiler. Au programme, observation des habitants de la rivière et course de radeau. Au retour, petit arrêt sur le stand de l'association "Les Cuisiniers Solidaires" pour goûter la fabuleuse brioche perdue et échanger sur le gaspillage alimentaire et la cuisine des denrées invendues mais consommables,
- ▶ Opération Savannah. Le service jeunesse a participé à la commémoration de cette opération en proposant un Escape Game à vélo le vendredi 17 avril. Une douzaine de jeunes accompagnés de leurs animateurs et de jeunes participants au Dispositif Argent de Poche ont ainsi pu apprendre, sous forme de jeu, ce moment de l'histoire Elvinoise.
- ▶ Un groupe de jeunes s'est également récemment initié à la plongée au centre nautique d'Elven.



Cet été un camp est proposé sur le site de l'île aux pies à Bains/Oust pour les 12-15 ans. Au programme : activités de plein nature.

Accueil de loisirs 3-11 ans :

Durant les vacances de février les enfants ont pu devenir des petits citoyens avec au programme : visite de la caserne des pompiers d'Elven, sensibilisation aux dangers domestiques et aux 1ers gestes qui sauvent.

Aux vacances de Printemps, les enfants ont profité des beaux jours pour être dans la nature (balade dans la vallée du Kerbiler, animation pêche, balade en forêt et réalisation de cabanes) et de découvrir le patrimoine local (Tours de L'Argoët, lavoirs, puits, ...).

L'été sera sous le signe de la culture et des arts avec de nombreux intervenants (musique, danse, ...) et de belles sorties.

Un camp 7-9 ans est programmé en juillet sur le thème des amérindiens.



Le P'tit Club

**Dès septembre :
Places occasionnelles
disponibles aux P'tits Clubs.**

Les crèches "Le P'tit Club" d'Elven, Saint-Nolff et Vannes proposent encore quelques places en accueil occasionnel pour les enfants de Trédion.

Nous accueillons les enfants dans un environnement bienveillant, avec une attention particulière portée à la qualité d'accueil. Notre projet éducatif s'appuie notamment sur une ouverture à la nature et sur l'itinérance ludique, permettant aux enfants de découvrir, explorer et grandir à leur rythme dans des espaces variés et stimulants.

Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h, afin de répondre au mieux aux besoins de toutes les familles.

**N'hésitez pas à nous contacter
pour plus d'informations ou
pour échanger sur vos besoins
d'accueil :**

Audrey ROSE,
directrice Le P'tit Club d'Elven
Tél. 02 97 67 61 08
direction.elven@leptitclub.com
ZA de Lamboux - 56250 Elven
www.leptitclub.com





Amicale des Retraités



L'amicale des retraités a tenu son assemblée générale le 14 février 2026. À cette occasion, un nouveau bureau a été élu pour porter les projets de l'année.

Composition du nouveau bureau

L'équipe se structure autour des membres suivants :

- ▶ Président : Martial Elouard
- ▶ Trésorière : Brigitte Pierrat
- ▶ Trésorière adjointe : Irène Fevre
- ▶ Secrétaire : Alain Le Boulès
- ▶ Membres et délégués de secteur : Monique Le Roux, Andrée Le Boulès, Madeleine Davenet, Régine Elouard et Didier Champion.

Un programme riche en découvertes et en convivialité

Après une première escapade printanière à Pornic, organisée avec nos amis de Sulniac, l'association propose un calendrier d'activités variées pour les mois à venir :

- ▶ 29 avril : Après-midi karaoké
- ▶ 10 juin : Après-midi Loto
- ▶ 1^{er} juillet : Grillades et célébration des anniversaires du trimestre
- ▶ 2 Septembre : Sortie prévue à Dinan
- ▶ 30 septembre : Journée du patrimoine
- ▶ 8 novembre : Concours de belote

Activités hebdomadaires

Pour ceux qui souhaitent nous retrouver régulièrement, les rendez-vous habituels se poursuivent :

- ▶ Lundi (16h30) : Chorale
- ▶ Mardi (10h30) : Gym douce
- ▶ Jeudi (après-midi) : Belote et jeux divers

Rejoignez nous !

Notre association compte actuellement 80 adhérents. Si vous souhaitez partager des moments conviviaux et participer activement à la vie du club, vous êtes les bienvenus !



L'APEL de l'école St Martin

Le mois de juillet marque la fin de l'année scolaire et le début des vacances d'été. C'est aussi, pour certains, le moment de s'envoler vers de nouveaux horizons, qu'ils soient scolaires pour les enfants, associatifs pour les adultes.

En raison de ces départs, la rentrée dernière a été synonyme d'importants changements au sein de notre équipe et de notre bureau.

Pourtant, malgré ce renouvellement, l'engagement et le dynamisme de l'association ne se sont jamais essouffés.

Récolte de journaux, ventes de gâteaux, de chocolats ou encore de saucissons, arbre de Noël, kermesse de l'école... Autant d'événements qui, grâce aux parents et aux habitants de Trédion, ont permis à l'APEL de soutenir les projets des enfants et des enseignants.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur temps, leur énergie et leurs contributions, permettent à l'association de grandir et de s'épanouir.

Notre gratitude s'adresse également :

À l'association « La Trédionnaise » qui, cette année encore, a apporté son précieux soutien pour valoriser l'action des parents bénévoles.

À la Municipalité, dont l'accompagnement constant nous est indispensable.

À l'OGE (association de gestion de l'école) ainsi qu'aux enseignants, nos plus proches partenaires, pour cette belle collaboration.

Enfin à toutes les bonnes volontés qui unissent leurs forces pour donner vie aux projets des enfants.

Si l'année 2025-2026 touche à sa fin, la suivante riche en perspectives se prépare déjà. Plus que jamais, nous aurons besoin de nouvelles énergies et d'idées inédites pour pérenniser les actions de l'association.

Tenté par l'aventure ? N'hésitez pas à nous rejoindre dès septembre lors de l'assemblée générale. Venez nous rencontrer, échanger et, qui sait, vous laisser convaincre.

À très bientôt.
L'équipe de l'APEL





La Chapelle Saint-Nicolas

L'association Les Amis de la chapelle Saint-Nicolas, a tenu son assemblée générale, en janvier 2026, en présence de Jean-Pierre Rivoal, Maire.

Marie-Renée Amiot, présidente, a dressé le bilan moral des activités de l'année écoulée et a remercié les participants et bénévoles, ainsi que la commune et la paroisse pour leur soutien. André Martin, trésorier, a présenté le bilan financier qui s'avère satisfaisant, avec des finances saines qui permettent la poursuite des activités et de projets sereinement.

Le traditionnel pardon annuel s'est déroulé, comme d'habitude, le dernier samedi de juillet et a été bien suivi, malgré une légère baisse de participation en raison de la concomitance avec le Tour de France féminin à Plumelec. Les participants ont pu profiter du repas champêtre composé, selon leur goût, de tripes ou de saucisses/frites, accompagné par les groupes Kergalo et Boullig Ruz qui ont ravi les danseurs.

Les travaux de restauration des peintures murales, prévus en 2025, financés par la commune et des subventions publiques, sont bien avancés et devraient être terminés avant le prochain pardon de juillet 2026.

En dehors du pardon, la chapelle est ouverte aux visiteurs sur rendez-vous. Des visites peuvent également être organisées, par le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), dans le cadre du circuit des chapelles peintes du Pays de Vannes.

Marie-Noëlle LE NY, vice-présidente, et Jean GUEHO, secrétaire, ont décidé de quitter le bureau de l'association ; Jean GUEHO restant membre actif. L'association tient à les remercier pour leur participation et leur implication pendant de nombreuses années. A la suite des élections, le nouveau bureau est constitué de : Marie-Renée AMIOT, présidente ; Patrick LE CLAINCHE, vice-président ; André MARTIN, trésorier et Béatrice GOLVAIT, secrétaire. L'association reste ouverte à toutes les personnes qui le souhaitent. N'hésitez pas venir nous rejoindre.

L'association, créée le 19 décembre 1986, à l'initiative de Jean GUEHO et Jacques De ROUGE, fête cette année ses 40 ans. L'occasion de remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin, pendant ces 40 ans, à faire vivre l'association : membres du bureau, bénévoles, élus, bienfaiteurs etc... C'est grâce à eux que les travaux réalisés sur la chapelle, le mobilier et la fontaine ont pu être effectués et permettre de restaurer ce patrimoine communal et le maintenir en bon état.

À noter sur vos agendas : prochain pardon le samedi 25 juillet 2026, avec messe à 18 h 30, suivie du repas champêtre et du fest-noz animé par le groupe trédionnais AFELL ainsi que BOULLIG-RUZ. Nous vous attendons nombreux afin de soutenir la restauration du patrimoine communal.



Swello
PROD

**Musique
à Trédion**

présente

Musique à Trédion !

**Vendredi 24 juillet 2026 à partir de 18h,
à l'Étang aux Biches**

À l'initiative de Swello, association culturelle basée à Trédion, Musique à Trédion a pour vocation de proposer des moments de découverte et de rencontre accessibles à tous tes à travers des propositions culturelles éclectiques, festives et conviviales. L'événement est gratuit et ouvert à tous les publics.

C'est dans le cadre bucolique de l'Étang aux Biches à Trédion qu'aura lieu la nouvelle édition de Musique à Trédion le vendredi 24 juillet 2026, de 18h à 23h30. Swello vous invite à partager une soirée musicale et dansante, en famille ou entre ami·e·s, au bord de l'eau.

Au programme :

- ▶ **Concert de Cut The Alligator**
- ▶ **DJ set avec Liza Liza**
- ▶ **Food Truck et buvette sur place (possibilité de venir avec son pique-nique)**
- ▶ **Transat & détente au bord de l'eau**

Infos pratiques :

- ▶ **Vendredi 24 juillet à partir de 18h (jusqu'à 23h30)**
- ▶ **Étang aux biches à Trédion (56)**
- ▶ **Soirée gratuite**

+ d'infos : contact@swelloprod.com





© Christophe Ackler

RHIZOME Chaudron de Printemps

L'effervescence du Chaudron de printemps s'est tenue les 8 et 9 mai à Trédion, Capitale Mondiale de la Suspension !

De la place du commerce jusqu'au gymnase municipal, le public a pu naviguer au gré de propositions réjouissantes et détonantes. Danse, suspension, musique, magie, chant...

Petits et grands sont repartis ravis de ce rendez-vous printanier ! Rendez-vous fin septembre pour le prochain Chaudron d'automne (plus d'infos à venir prochainement !)



© Christophe Ackler



© Christophe Ackler

Le Temps de Lire

Notre association « LE TEMPS DE LIRE » a depuis plusieurs années, pour but, la réalisation de travaux créatifs destinés à être offerts à la vente au profit du Téléthon lors de la journée nationale qui lui est dédiée début décembre.

En l'occurrence, nos adhérentes réalisent des travaux de tricot, couture, broderie, peinture, des objets destinés à la décoration de la maison, de petits cadeaux et déco de Noël.

Nous nous réunissons une fois par semaine le lundi après midi à la salle polyvalente place Saint Christophe de 14h à 16h30 ; Là, chacune d'entre nous a alors la possibilité de choisir l'activité qui lui fait envie : peinture, mosaïque, pâte autodurcissante, résine, création de bijoux, tricot, couture, broderie, jeux ou tout simplement profiter du plaisir de se retrouver en bonne compagnie !

Ces séances se terminent toujours par une petite collation prise en commun.

Nous tenons beaucoup à cette ambiance chaleureuse et conviviale et souhaitons que le lien social qui nous réunit puisse bénéficier à toute autre personne qui le désire.

Pour nous contacter, vous pouvez nous rendre visite : le lundi après-midi de 14 à 16h30.

Nous serons ravies de vous accueillir ou adressez vous à la présidente Brigitte PIERRAT au 06 49 10 88 08.

Football CSM Trédion

**Réouverture du club :
une nouvelle aventure commence !**

Après plusieurs années d'arrêt, le club de football fait son grand retour sur les terrains avec une ambition claire : reconstruire une équipe dynamique, conviviale et ouverte à tous les passionnés de football.

Cette réouverture marque une nouvelle étape pour le club, qui souhaite redonner vie au football local et recréer un véritable esprit de famille autour du sport. Pour cette nouvelle saison, le club lance un appel à toutes les personnes motivées à rejoindre l'aventure. Le club recrute des joueurs dès 17 ans

Que vous soyez ancien licencié, joueur amateur ou simplement passionné de football, le club recherche activement des joueurs âgés de 17 ans et plus afin de constituer son effectif pour la saison à venir.

Débutants comme joueurs expérimentés sont les bienvenus. L'objectif est avant tout de partager la passion du football dans une ambiance sérieuse, conviviale et respectueuse.

Des bénévoles recherchés

Au-delà du terrain, le club a également besoin de bénévoles pour participer à la vie associative : organisation des matchs, aide logistique, événements, communication ou accompagnement des équipes.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour contribuer au développement du club et faire vivre cette nouvelle dynamique.

Rejoindre le bureau du club

Le club recherche également des personnes souhaitant intégrer le bureau et participer activement aux décisions et à l'organisation de l'association. chacun peut apporter ses compétences et ses idées.

Cette réouverture est l'occasion de construire ensemble un projet sportif et humain tourné vers l'avenir.

Informations et inscriptions

Les personnes intéressées, que ce soit comme joueur, bénévole ou membre du bureau, peuvent dès maintenant prendre contact, afin d'obtenir davantage d'informations sur les entraînements et les inscriptions.

Le Cercle Saint Martin Football compte sur la mobilisation de tous pour écrire une nouvelle page de son histoire.

**Pour toute demande d'informations :
Tél. 06 82 56 02 12**



Trail Trédionnais

La 12^{ème} édition, qui avait lieu le 17 mai 2026 comptait encore cette année 3 distances, une 8 km 5, une 14 km et une nouvelle de 30 km.

Il y avait également les 2 courses enfants et la course des « Duo des possibles » (rassemblant une personne avec un handicap visible ou invisible et une personne valide).

Cette édition fut une nouvelle fois une franche réussite avec plus de 850 inscrits : preuve en est du succès grandissant du Trail de la maison du loup ! (le tableau de synthèse des inscriptions des 5 dernières années fourni par notre chronométreur le démontre).

Les courses enfants ont eu leur petit succès également avec une vingtaine de coureuses et coureurs répartis sur les 2 courses.

Les coureurs ont adoré les parcours et la bonne humeur des bénévoles avec des retours sur les réseaux plus qu'élogieux. Le petit plus cette année pour les participants, ce sont les massages prodigués par Solenne DESPAX MACHEFEL (masseur - kinésithérapeute).

Et comme chaque édition, je remercie les bénévoles pour leur implication au bon déroulement de la manifestation sportive et je remercie aussi les propriétaires pour leurs autorisations.

Sans oublier l'association « Le fil d'Andréa », un don de 650 € lui sera versé.

La 13^{ème} édition du Trail de la maison du loup aura lieu le 3^{ème} dimanche de mai 2027 c'est-à-dire : Le 16 mai 2027

Erwan FEVRE président du Trail Trédionnais



Trédionnaise VTT

La 30^{ème} édition a rassemblé près de 1455 participants.

L'équipe de la Trédionnaise avait concocté, pour les vététistes, des parcours pour les débutants et les confirmés. Les marcheurs avaient le choix entre plusieurs randonnées avec des haltes inédites dans des châteaux et manoirs locaux. Le « circuit poussette » de 6 km, un parcours familial à faire avec les enfants (en poussette ou pas) permet également de découvrir la campagne trédionnaise.

La Trédionnaise VTT reste une manifestation qui se veut caritative, en soutenant la lutte contre la mucoviscidose. Chaque année, l'association reverse une partie des inscriptions à l'association « Vaincre la mucoviscidose » et à l'association de l'Ecole Saint Martin pour acheter du matériel sportif.

La prochaine édition aura lieu le dimanche 4 octobre 2026 ; ce sera la 31^{ème} !

Les propriétaires des terrains empruntés ont déjà reçu une demande d'autorisation afin d'utiliser les circuits habituels (bois, champs, allées). Nombreux sont ceux qui ont déjà répondu favorablement avec des mots d'encouragement.

Une dizaine de bénévoles va se mobiliser dès fin août pour mettre en état les circuits.

On vous attend nombreux le dimanche 4 octobre 2026 au stade Victor Tual !





AFELL

Président : Geoffroy AGAUGUE
Tél. 06 86 20 52 12 / 5 bis Le Petit Villeneuve à Trédion

AMICALE DES RETRAITÉS

Président : Martial ELOUARD
Tél. 06 60 78 44 85 / elouardmartial@orange.fr

CLUB SAINT MARTIN FOOT

Président : Sylvain CORNIOU
Tél. 06 81 30 80 91 / csmfredion56@gmail.com

TRÉDIONNAISE VTT

Président : Yoann FEREZOU / Tél. 06 83 06 24 05

COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Windy NIZAN
Tél. 06 78 09 18 14 / comitedesfetes.tredion@gmail.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Tommy MARCHAND / Tél. 06 87 73 34 06

A.P.E.I

Présidente : Estelle LE FOL-LE GUEN
Tél. 06 29 97 81 45 / apelsaintmartindetredion@gmail.com

O.G.E.C

Président : Ludovic LE FEUVRE / Tél. 06 13 73 25 33
ludovicfeuvre@orange.fr

TRAIL TRÉDIONNAIS

Président : Erwan FÈVRE / erwan.fevre56@gmail.com

LA BOULE TRÉDIONNAISE

Président : Alain LE BOURLÈS
Tél. 02 97 67 16 53 / alain.lebourles@gmail.com

LE TEMPS DE LIRE

Présidente : Brigitte PIERRAT / brigitte.pierrat80@orange.fr

FUTSAL LOISIR TRÉDIONNAIS

Présidents : Florian VRIGNAUD et Johann MONTERRIN
Tél. 06 38 40 84 28 / futsalloisirtredionnais@gmail.com

TRÉDION CYCLOS

Président : Bily LAVENANT
Tél. 06 30 06 67 55 / tredioncyclos@yahoo.com

AEP ÉCOLE SAINT-MARTIN

Président : Frédéric MOURAUD / Tél. 02 97 67 10 60

CHAPELLE SAINT-NICOLAS

Présidente : Marie-Renée AMIOT
Tél. 02 97 67 12 44 / marierenee.amiot@wibox.fr

KERGALLO

Présidente : Sylvie ARS / sylviears@hotmail.fr

YOGA

Présidente : Sylvie AUMONT
Tél. 06 73 75 55 32 / sylvie-aumont@orange.fr

ADSNL

Président : Patrick LE CLAINCHE / Tél. 02 97 53 32 38

RHIZOME

lucie.vignal@rhizome.web.com

LE FIL D'ANDRÉA

Cassandra NIZAN / cassandremb1311@gmail.com

SWELLO

Tél. 06 98 29 40 12 / pauline@swelloprod.com

Bientôt la retraite ?

Préparez sereinement votre départ !

Vous êtes à moins de 5 ans de votre départ à la retraite et vous vous posez des questions sur votre retraite ? Commencez par créer votre espace personnel et inscrivez-vous à Mon agenda retraite !

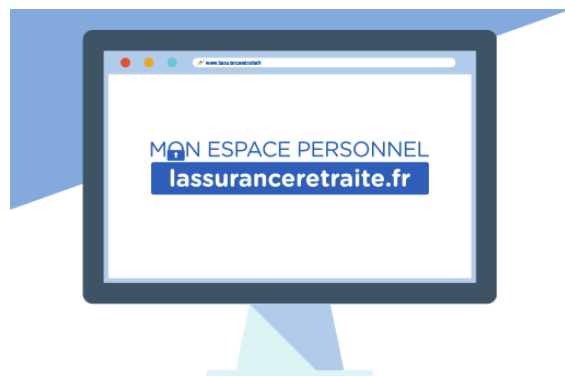
Créez votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr

Accédez à tous vos services et démarches en ligne personnalisés pour préparer et vivre sereinement votre retraite.

À quel âge puis-je partir à la retraite ? Quel montant vais-je percevoir ? Combien ai-je de trimestres ? Comment poser une question à un conseiller retraite ?

Toutes ces informations et les démarches à réaliser sont sur votre espace personnel !

JE CRÉE MON ESPACE PERSONNEL



Mon agenda retraite : un service personnalisé et gratuit

Mon agenda retraite, c'est votre agenda personnalisé. En vous inscrivant à ce service, vous recevez des informations et des conseils sur les démarches retraite à réaliser à des étapes clés : 5 ans, 4 ans, 3 ans, 2 ans et demi, 2 ans, 1 an, 10 mois, 6 mois et 5 mois avant votre date de départ à la retraite.

L'inscription à Mon agenda retraite est totalement gratuite et sécurisée.

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est très simple, l'inscription s'effectue en ligne sur lassuranceretraite.fr. Vous renseignez votre adresse e-mail et votre date de départ estimée et le tour est joué.

En 1 minute, vous êtes inscrit à Mon agenda retraite !

Alors pour être sûr de ne rien oublier et être fin prêt le moment venu, inscrivez-vous à Mon agenda retraite !



"Rénovation du bâti et biodiversité" de la LPO

EXTRAIT GUIDE TECHNIQUE

Les espèces dites inféodées au bâti sont celles qui se sont adaptées à l'urbanisation en **utilisant nos bâtiments pour accomplir tout ou une partie de leurs cycles biologiques**.

Ces espèces s'abritent, se reproduisent, nichent voire hibernent **dans des cavités très discrètes** ou **construisent leur nid sur les façades** de nos bâtiments.

La survie de leurs populations dépend donc du maintien de ces habitats favorables.

QUI SONT-ELLES ET OÙ LES TROUVE-T-ON ?

● **chauves-souris**

● **hirondelles**

● **martinets**

● **autres**

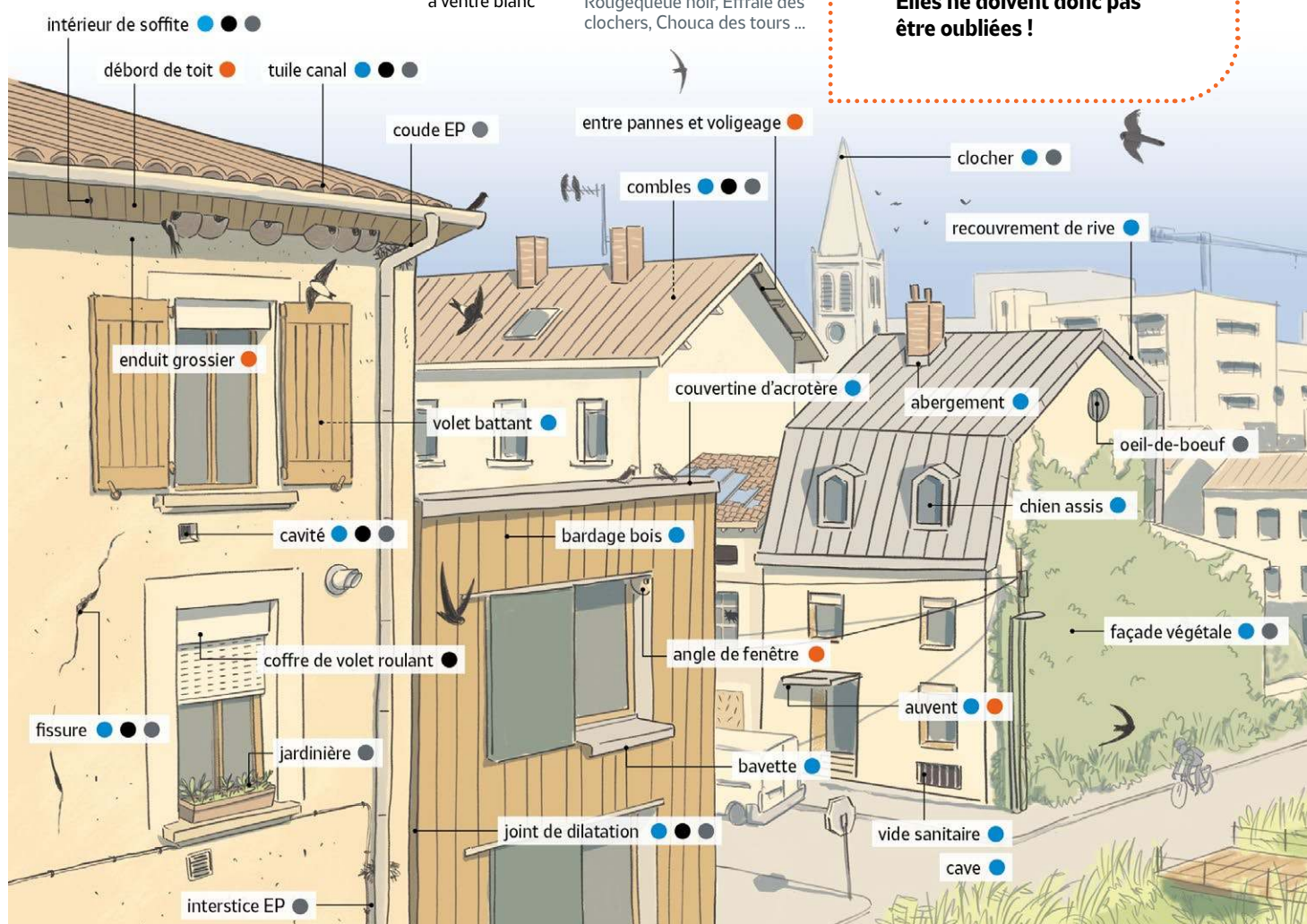
Pipistrelle commune
Noctule commune

Hirondelle
de fenêtre

Martinet noir
Martinet
à ventre blanc

Moineau domestique
Rougequeue noir, Effraie des
clochers, Chouca des tours ...

**D'autres espèces s'abritent
dans nos constructions
ou vivent aux abords des
bâtiments. Elles font
partie intégrante de
cet écosystème urbain :
insectes, lézards, papillons...**
**Elles ne doivent donc pas
être oubliées !**





Infos Diverses

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

sur les communes à risque du Morbihan

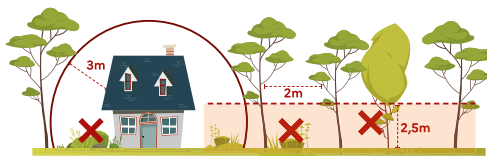
Débroussailler chaque année, une nécessité pour votre sécurité et celle de vos biens



UN DÉBROUSSAILLEMENT EFFICACE

Un débroussaillage efficace sous-entend de :

- **Supprimer les arbres résineux** situés à moins de 3 mètres des habitations;
- **Dans un rayon de 50 m du bâti :**
 - couper ou broyer les arbustes et la végétation ligneuse basse (roncier, ajoncs...) et entretenir pour la maintenir à une hauteur maximale de 80 cm (50 cm pour les ajoncs)
 - élaguer les troncs des arbres jusqu'à 2,5 m de hauteur
- **Dans un rayon de 20 m :** espacer les houppiers des arbres résineux d'au moins 2 mètres



Débroussaillage jusqu'à 50m autour de toute construction

CE N'EST PAS TOUT COUPER

Il ne s'agit pas d'effectuer une coupe rase mais de créer une discontinuité végétale pour respecter une distance de sécurité entre les arbres.
Pour la biodiversité, il convient de maintenir des îlots arbustifs de 50 m² maximum et distant de 10 m entre eux.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

... est interdit en tout temps et sur l'intégralité du département. La valorisation est à privilégier sous la forme du compostage, du broyage ou encore de la mise en déchèterie.

Des dérogations pour les motifs indiqués ci-dessous peuvent être accordées par la DDTM, les demandes doivent être dûment justifiées :

- raisons sanitaires au titre du L.251-3 du Code rural
- espèces exotiques envahissantes
- espèces nuisibles à la santé humaine

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. De plus, 80 % des feux se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations.

Le simple respect des mesures de prévention, tel que le débroussaillage, pourrait ainsi éviter de nombreux incendies.

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT DANS LE MORBIHAN

Au titre du **L.132-1 du code forestier**, 63 communes sont classées risque incendie. Sur ces communes, les obligations légales de débroussaillage s'appliquent **sur les parcelles situées à moins de 200 m des massifs boisés et de landes de plus de 4 ha.**

Données visualisable sur : www.geoportail.gouv.fr

- | | | |
|----------------------|------------------|----------------------------|
| • AUGAN | • LES FOUGERETS | • PLUNERET |
| • BANGOR | • LOC MARIA | • PORCARO |
| • BEIGNON | • LOC MARIA | • QUIBERON |
| • BELZ | • GRANDCHAMP | • RIANTEC |
| • BOHAL | • LOC MARIAQUER | • SAINT-CONGARD |
| • BRECH | • LOCQUETAS | • SAINT- |
| • CAMPENEAC | • LOCOAL-MENDON | • GUYOMARD |
| • CARENTOIR | • LOYAT | • SAINT-JACUT-LES-PINS |
| • CARNAC | • MALANSAC | • SAINT MALO DE BEIGNON |
| • CONCORET | • MAURON | • SAINT MARTIN SUR OUST |
| • COURNON | • MERLEVEZ | • SAINT NICOLAS DU TERTRE |
| • CRAC'H | • MEUCON | • SAINT-PHILIBERT |
| • ELVEN | • MOLAC | • SAINT-PIERRE-DE-QUIBERON |
| • ERDEVEN | • MONTENEUF | • SAINTE-HELENE |
| • FORGES DE LANQUEE | • MONTEBLANC | • SAUZON |
| • LA GACILLY | • NEANT SUR YVEL | • SERENT |
| • GRAND-CHAMP | • PLAUDREN | • TREDION |
| • GUER | • PLEUCADEUC | • TREHORENTEUC |
| • ILE DE GROIX | • PLOEMEL | |
| • LANDAUL | • PLOUGOMELEN | |
| • LA TRINITE SUR MER | • PLOUHARNEL | |
| • LE COURS | • PLOUHINEC | |
| • LE PALAIS | • PLUHERLIN | |
| | • PLUMELEC | |

LES OBJECTIFS

Débroussailler vise à **réduire la masse de végétaux** et à créer une **discontinuité horizontale et verticale** du couvert végétal pour :

- éviter les départs de feu,
- limiter leur intensité,
- limiter leur propagation, contribuer à la bonne circulation des véhicules de secours en cas d'intervention.



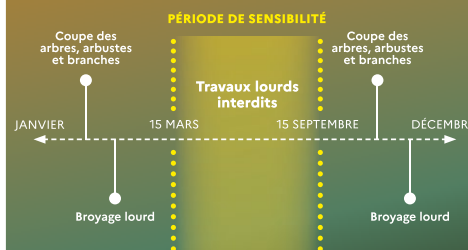
Etat initial



Après débroussaillage

LES PÉRIODES RECOMMANDÉES

Le débroussaillage doit s'effectuer dans le respect de la **période de sensibilité de la faune et de la flore**. Les premiers travaux de débroussaillage doivent être réalisés **du 15 septembre au 15 mars**. L'entretien régulier des surfaces débroussaillées peut être réalisé toute l'année.



LA RESPONSABILITÉ

Les obligations légales de débroussaillage et le maintien en état débroussaillé incombent aux propriétaires des constructions et des parcelles concernées (vues dans le premier point de la brochure).

➤ EN ZONE NON URBAINE

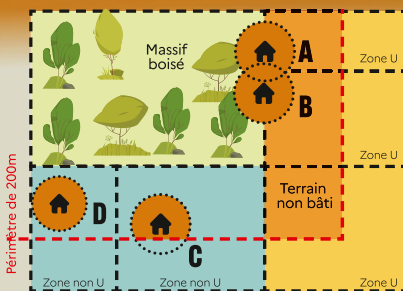
Le propriétaire de la construction est responsable de leur mise en œuvre même au-delà des limites de sa propriété.

➤ EN ZONE URBAINE, LOTISSEMENTS, ZAC

Tous les terrains concernés par les OLD situés en zone classée U au document d'urbanisme doivent être débroussaillés, qu'il soit bâti ou non bâti.

➤ CAMPING, CARAVANING, PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS...

Le gestionnaire de la structure est responsable de la mise en œuvre des OLD.



SUR FOND VOISIN

- (1) A et B en zone U assurent les travaux de débroussaillage sur leurs terrains et dans un périmètre de 50m de leur habitation ainsi que sur leurs voies privées d'accès (3m)
- (2) En cas de superposition hors zone U, A et B sont responsables des travaux sur la zone la plus proche de leur parcelle.
- (3) C et D se trouvent en zone non urbaine, ils réalisent les OLD sur un périmètre de 50 m autour de leur habitation

Pour s'acquitter de cette obligation sur le fond voisin, il convient au préalable :

- d'informer le propriétaire voisin de l'obligation,
- d'indiquer qu'il peut lui-même exécuter les OLD,
- de demander une autorisation écrite de pénétrer sur son terrain pour y effectuer les opérations de débroussaillage attendues.

Si le propriétaire voisin ne réalise pas lui-même les travaux ou ne donne pas son autorisation pour les faire, il y a transfert de responsabilité et une procédure administrative et/ou pénale peut alors être menée directement envers lui.

LES SANCTIONS

Au-delà des risques encourus pour les biens et les personnes, le non-respect des obligations légales de débroussaillage vous expose à des sanctions administratives et judiciaires :

- une mise en demeure de débroussailler
- l'exécution d'office des travaux à vos frais
- une amende forfaitaire de 200 € pouvant aller jusqu'à 1 500 € d'amende en cas de non-respect des mesures édictées
- jusqu'à 50 € d'amende administrative par m² soumis à OLD non débroussaillé
- une absence partielle de prise en charge par les assurances

POUR VOUS RENSEIGNER
contactez la mairie de votre commune

Plus d'informations sur www.morbihan.gouv.fr

rubrique Mesures de prévention des incendies de forêt



Préfet du Morbihan



Échange et Partage Deuil/Deuil Jeunesse



EPD/DJ est une association loi 1901, non confessionnelle et apolitique, qui intervient depuis 2004 dans le Morbihan. Antenne française de Deuil-Jeunesse Québec depuis 2015. Son expertise en matière d'accompagnement au deuil est reconnue par les professionnels de santé.

Finalité de l'Association

Après la mort : redonner du goût à la vie. Promouvoir la santé mentale et la prévention des maladies psychologiques suite à un deuil. Réduire, prévenir la souffrance psychique et le suicide, suite à la mort d'un proche, tous milieux confondus. Favoriser le soutien de proximité en respectant le cadre de vie et les croyances de chacun.

Echanger et partager des paroles afin de renforcer ce qui va bien et permettre de trouver en soi des ressources et des solutions.

DANS CE CADRE

Nous proposons chaque année :

- ▶ Pour les adultes : rencontres individuelles et groupes de soutien sur 7 villes du Morbihan ainsi qu'à Redon
- ▶ Pour les jeunes : rencontres familiales et individuelles, formation spécifique des bénévoles et mise en place de groupes de paroles fermés sur 5 ou 6 séances.
- ▶ Pour les professionnels de santé et les bénévoles des actions de formation régulières, des suivis psychologiques, des échanges sur les pratiques.
- ▶ Des actions d'animation autour d'un livre, d'un film, d'une thématique propre au deuil afin de libérer la parole.

Nous mobilisons des moyens humains et financiers :

- ▶ La Présidente, Nadine Frenkel ainsi qu'une secrétaire salariée assurent la coordination de ces actions avec l'engagement d'une vingtaine de bénévoles. L'accompagnement au deuil nécessite une connaissance théorique du deuil, de grandes qualités humaines, de cœur, en toute humilité et sans recherche de performance.
- ▶ La qualité de nos interventions est reconnue par des institutions comme L'Agence Régionale de Santé, la Caisse d'Allocations Familiales et les collectivités territoriales qui sont nos principaux partenaires financiers
- ▶ L'Association intervient également en lien avec l'Etablissement Public de Santé Mentale, le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique et les organismes de soutien psychologique aux adolescents.
- ▶ Enfin des mutuelles, caisses de retraite et organismes privés soutiennent nos interventions dans le souci de favoriser le bien-être psychologique et la santé mentale de la population. Situation particulièrement prégnante en 2020.

Contact : Siège social : Kergonan - 56250 Elven

Tél. 02 97 67 54 76

Mail : echangeetpartagedeuil@wanadoo.fr

Grande collecte solidaire de téléphones avec ecosystem

du 5 juin au 20 juillet

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération se mobilise aux côtés d'ecosystem, l'éco-organisme agréé par l'Etat pour la seconde vie des appareils électriques, pour collecter vos téléphones portables inutilisés.

Du 5 juin au 20 juillet, venez les déposer dans l'un de nos points de collecte. Tous les téléphones sont acceptés, qu'ils soient fonctionnels ou non, tactiles, à clavier, à touches. Ils seront vidés de toutes vos données personnelles grâce à des logiciels certifiés. Vous pouvez aussi les envoyer gratuitement sur www.jedonnemontelephone.fr (service accessible toute l'année).

Un geste environnemental et solidaire

Plus de 46 millions de téléphones portables sont stockés dans les foyers des Français. Les récupérer est indispensable pour lutter contre l'épuisement des ressources et aider les personnes dans le besoin.

Les téléphones collectés seront remis aux Ateliers du Bocage, une structure de l'Economie Sociale et Solidaire membre du mouvement Emmaüs, partenaire d'ecosystem. Les téléphones qui seront reconditionnés pourront être redistribués à des associations et offerts à des personnes dans le besoin. Les autres téléphones complètement hors d'usage, seront recyclés dans le respect des normes environnementales dans des centres de traitement partenaires d'ecosystem. Les matières serviront à fabriquer de nouveaux produits. Qu'ils soient reconditionnés ou recyclés, les données personnelles seront systématiquement effacées par des logiciels certifiés.

En participant à cette opération, vous faites un geste fort en faveur de l'environnement et de la solidarité. Vous contribuez également au maintien des emplois non délocalisables et à la réinsertion professionnelle.

Les points de collecte où déposer vos téléphones :

Mairie de Trédion - Place Saint-Christophe

Sinon pensez à les envoyer gratuitement sur :

www.jedonnemontelephone.fr





Inscription scolaire 2026-2027

► Élèves de primaire, collège ou lycée : vous prenez le car scolaire ou les bus Kicéo pour aller à l'école ? Pour continuer à utiliser le réseau Kicéo à la rentrée prochaine, pensez à valider ou mettre à jour votre dossier d'inscription sur kiceo.montransportscolaire.net

► Une fois votre inscription validée, pensez à effectuer le paiement.

Si vous avez déjà validé votre inscription, ne tenez pas compte de ce message. Une question ?

Contactez-nous au 02 97 01 22 10 ou sur kiceo.fr/contactez-nous

Comment inscrire l'élève ?

L'élève possède une carte KorriGo

2 cas possibles :

cas 1

L'élève a déjà réalisé une inscription sur kiceo.montransportscolaire.net la ou les années précédentes. L'élève a donc un dossier scolaire.

1. Connectez-vous : kiceo.montransportscolaire.net
2. Cliquez sur réinscription.

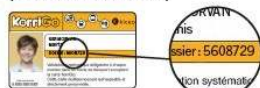


► Dans les 2 cas, l'élève conserve sa carte actuelle (valable 7 ans).

cas 2

L'élève n'a jamais réalisé d'inscription sur kiceo.montransportscolaire.net

Le numéro de dossier de l'élève commence par un 5 ou 2 (ou carte autre réseau)



cela signifie que l'élève n'a pas encore de dossier scolaire.

1. Connectez-vous : kiceo.montransportscolaire.net
2. Cliquez sur Inscription et créez votre compte (tuteur) en tant que responsable légal.
3. Inscrivez l'élève : renseignez le n° de dossier commençant par 5 ou 2 et ajoutez la photo de la carte au dossier en ligne.

L'élève ne possède pas de carte KorriGo

1. Connectez-vous : kiceo.montransportscolaire.net
2. Créez votre compte (tuteur) en tant que responsable légal.
3. Inscrivez l'élève : 1 dossier par élève.
4. Réalisez le paiement après la validation du dossier par nos services
5. Recevez la carte KorriGo automatiquement chargée par courrier sous 15 jours environ.

Quel abonnement choisir ?

Pour un **aller-retour domicile-école** les jours scolaires

Abonnement scolaire
demi-pensionnaire 140 €
 (55 € pour le 3^e enfant et 0 € à partir du 4^e)
interne 100 €

Paiement sur : kiceo.montransportscolaire.net

Pour circuler **en libre circulation** toute l'année, sur le réseau Kicéo

Abonnement -26
annuel 229,50 € **3 mois offerts**
ou mensuel 25,50 €

Paiement sur : kiceo.monbus.mobi

kicéo
 02 97 01 22 10
 du lundi au vendredi : 8h/18h30
 et le samedi : 8h/12h30

Comment faire des économies avec Blablacar Daily ?

Et si c'était le moment de vous mettre au covoiturage ? Économique à la base, le concept de partage de trajets devient plus qu'intéressant à l'heure où le prix des carburants flambe. En plus, l'agglomération vous donne un coup de pouce supplémentaire !

Grâce à l'application Blablacar daily, partagez vos trajets du quotidien ou recherchez ceux qui vous intéressent... et voyagez. Pour chaque trajet partagé via l'application, les conducteurs sont rémunérés. Les voyageurs eux, ne payent pas le voyage. Une nouvelle habitude à prendre qui paye à la fin du mois. La preuve : depuis le début de la crise énergétique, l'application comptabilise 2000 trajets mensuels supplémentaires sur le territoire !

NOUVEAUTÉ : l'application spécialisée dans les trajets réguliers s'ouvre aux demandes ponctuelles : testez l'option « trajet occasionnel ».



Les 16 circuits et jonctions proposés par GMVA

16 circuits escapades à vélo et quelques jonctions donnent la possibilité de découvrir les 8 stations vertes du territoire grâce à des circuits de 8 à 22 km (une petite et une grande boucle dans chaque station).

16 circuits et leurs jonctions à découvrir :

- téléchargez gratuitement l'application Géovel (ouverture dans un nouvel onglet) ou OpenRunner (ouverture dans un nouvel onglet) et laissez-vous guider ;
- téléchargez le livret escapades à vélo et de nombreux circuits à vélo sur www.golfedumorbihan.bzh/explorer-vannes/activites-vannes/randonnee-velo (ouverture dans un nouvel onglet).





Infos Ligne 20 Horaires d'été

Desserte commune Trédion
Nombre d'allers-retours par jour :

Ligne 20 Trédion ↔ Elven ↔ Vannes
4 Trédion ↔ Vannes du lundi au samedi
6 Elven ↔ Vannes du lundi au samedi

BZ604 Ploermel ↔ Vannes
Parking + Car BZ604 à Lamboux

Transport à la demande :
MOBICEO Pour les personnes à mobilité réduite
CRÉACEO Pour rejoindre les lignes régulières Kicéo

Vannes → Trédion

	7.45	7.25	10.50	12.25	13.50	17.15	18.40
Vannes Hôtel de Ville							
St-Nolff Bellevue	7.58	7.38	11.03	12.38	14.03	17.29	18.53
St-Nolff Kerboulard	8.03	7.43	11.08	12.43	14.08	17.34	18.58
Elven Centre	8.12	7.52	11.17	12.52	14.17	17.43	19.07
Elven La Motte Verte	8.15	7.55	11.20	12.55	14.20	17.46	19.10
Trédion St-Christophe		8.05	11.30		14.30	17.56	19.20

Trédion → Vannes

	6.57	8.10	11.36	14.35	17.58
Trédion St-Christophe					
Elven La Motte Verte	7.07	8.20	11.46	14.45	18.08
Elven Centre	7.10	8.23	11.49	14.48	18.11
St-Nolff Kerboulard	7.18	8.31	11.56	14.55	18.18
St-Nolff Bellevue	7.23	8.36	12.01	15.00	18.23
Vannes Gare SNCF Sud	7.33	8.46	12.10	15.09	18.32
Vannes Hôtel de Ville	7.38	8.51	12.15	15.14	18.37

ⓐ Ne circule pas le samedi. ⓑ Circule uniquement le samedi.

*Arrêts non desservis cet été en raison de travaux.

ⓐ Changements avec les lignes 21, 22, 23, 24, 25, BZ 602, BZ 603, BZ 604, BZ 608, BZ 609, BZ 611.

Les lieux desservis

Gare SNCF Hôpital de Vannes
Centre-ville Commune d'Elven

Les +

Liaison Trédion - Gare SNCF Sud en 35 minutes
Liaison Trédion - Elven en moins de 15 minutes

Horaires disponibles sur kiceo.fr

☎ 02 97 01 22 10

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION



ARRADON | BADEN | BRANDIVY | COLPO | ELVEN | GRAND-CHAMP | L'ARMOR-BADEN | LE BONO | LOCMARIA GRAND-CHAMP | LOCOUETAS MEUCON | MONTERBLANC | PLAUDREN | PLESCOP | PLOEREN | PLOUGOUMELLEN | SAINT-AVE | SAINT-NOLFF | SULNIAC | TRÉDION | TREFFLEAN

MYS'TERRE DU GOLFE
Relevez le défi !
3^{ème} AVENTURE À DÉCOUVRIR !

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION
Et laissez-vous guider par votre smartphone

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

MORBIHAN
GRANDEUR Nature
+ de 150 animations nature gratuites
Du 14 avril au 31 octobre 2026

Les Manifestations à venir sur la commune 2^e semestre 2026

- > **MUSIQUE À TRÉDION SWELLO :**
24 juillet 2026 à l'Étang aux Biches
- > **PARDON CHAPELLE SAINT-NICOLAS :**
25 juillet 2026 à la Chapelle Saint Nicolas
- > **TRÉDIONNAISE VTT :** 4 octobre 2026
au Stade Victor Tual
- > **REPAS CCAS :** 14 novembre 2026
à la Salle polyvalente
- > **TÉLÉTHON :** 5 décembre 2026
- > **ARBRE DE NOËL ÉCOLE SAINT-MARTIN :**
12 décembre 2026 au Complexe sportif La Grand'Mare



Trédion



Verger communal - septembre 2025



Cooperative 326 - L'Hippocampe - Août 2025 © TonyGuillou



Jessica GUYOT
membre de
l'équipe de France
de Trec,
Championnat
d'Europe de Trec
en Italie
septembre 2025



Musique à Trédion
juillet 2025 © Fred Mouraud



Les Raoul Lambert - mai 2026
© Christophe Acker



Musique à Trédion
juillet 2025 © Fred Mouraud



L'Hippocampe - Août 2025
© Tony Guillou



Les bénévoles
30^e édition La Trédionnaise VTT - oct. 2025



Verger communal - Plantation arbres fruitiers 2^e phase - novembre 2025



Château de Trédion - Janvier 2026



Étang aux Biches - avril 2026



Janvier 2026

Vous pouvez également retrouver toutes ces informations sur le site internet de la commune :

www.tredion.fr (nouveau site internet)